

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 8 juin 2017

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 5.2, 5.3, 7.1, 7.2, 3.1, 4.1, 6.1

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h30.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT (à partir du 6.1), M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 6.1), Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE (à partir du 6.1), M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER (à partir du 6.1), M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 6.1), M. Marcel FELT (à partir du 1.1.2), M. Daniel HUOT (à partir du 6.1), M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON (à partir du 6.1), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF (à partir du 6.1)

Etaient absents : Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal ROUTHIER

Secrétaire de séance : Mme Martine DONEY

Procurations de vote :

Mandants : Y. DELARUE (à partir du 6.1), A. POULIN, K. ROCHDI

Mandataires : J. KRIEGER (à partir du 6.1), F. PRESSE, R. STEPOURJINE

Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président

Commission : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Inscription budgétaire	
BP 2017 et PPIF 2017-2021 « AP/CP Habitat 2013-2019 »	Montant de l'AP : 13 584 191 € Montant du CP 2017 : 2 630 000 € Montant de l'opération : 16 000 €

Résumé :

Dans le cadre du programme d'aide à l'accession à la propriété du Grand Besançon, il est proposé de se prononcer sur 3 nouvelles demandes d'aide à l'accession à la propriété d'un montant de 16 000 € pour 3 projets de constructions de logements labellisés à Dannemarie-sur-Crête, Montferrand-le-Château et Besançon.

I. Rappel

Le programme d'aide à l'accession à la propriété, mis en place par le Grand Besançon par délibération du 26 juin 2014, s'adresse à des ménages primo-accédants dont les revenus n'excèdent pas les plafonds de ressources fixés par la réglementation relative au prêt à taux zéro (PTZ +) et pour le financement d'un projet de construction d'une maison individuelle ou l'acquisition d'un logement collectif situé sur une des communes du Grand Besançon.

Le montant de l'aide financière est déterminé en fonction de la composition du ménage, soit 5 000 € pour un ménage composé d'une à trois personnes et 6 000 € pour un ménage de 4 personnes et plus.

Une étape de labellisation des projets constitue le préalable nécessaire au vote des subventions. Celles-ci étant inférieures à 10 000 €, le Bureau a délégué pour se prononcer sur leur attribution.

II. Demande de subvention de M. KROUK Mehdi et Mme AMIOTTE Amélie

Objet : demande d'aide à l'accession à la propriété pour le financement de la construction d'une maison labellisée, dans le lotissement « Les Terrasses des Esserteux » à DANNEMARIE-SUR-CRETE, commercialisée par la société MAISONS ROCBRUNE.

Composition du ménage : 4 personnes

Subvention Grand Besançon : 6 000 €

Participation de la commune de Dannemarie-sur-Crête : 0 €

Participation du promoteur : 6 000 € (réduction du prix d'achat de 6 000 €)

III. Demande de subvention de M. DEBAYLE Bastien et Mme MALLOIRE Bérengère

Objet : demande d'aide à l'accession à la propriété pour le financement de la construction d'une maison labellisée, située dans l'éco-quartier Pasteur, programme « les Champs de Blés » à MONTFERRAND LE CHATEAU (lot n°2), commercialisée par la société MAISONS CONCEPT COMTOISE.

Composition du ménage : 2 personnes

Subvention Grand Besançon : 5 000 €

Participation de la commune de Montferrand-le-Château : 0 €

Participation du promoteur : 5 000 € (réduction du prix d'achat de 5 000 €)

IV. Demande de subvention de Mme CHANEY Justine

Objet : demande d'aide à l'accession à la propriété pour le financement d'un logement, situé dans l'éco-quartier Vauban 1, rue Voirin, programme « parc Vauban » situé à BESANCON, commercialisé par la société SMCI Editeur Immobilier.

Composition du ménage : 1 personne

Subvention Grand Besançon : 5 000 €

Participation de la commune de Besançon : 1 000 €

Participation du promoteur : 5 000 € (réduction du prix d'achat de 5 000 €)

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- la demande de subvention de M. KROUK et Mme AMIOTTE correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 6 000 €,
- la demande de subvention de M. DEBAYLE et Mme MALLOIRE correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €,
- la demande de subvention de Mme CHANEY correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



Préfecture du Doubs

Reçu le 16 JUIN 2017



Service des registres